

## Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1036523/CAN400435/2402724 /  
Date : 03/05/2024  
Contact : MAGNE FRANCK

UI AURA - INEO RCC  
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE  
BP  
69792 SAINT PRIEST

### Bénéficiaire (si différent du demandeur)

### Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence  
d'Aurillac  
RUE NICEPHORE NIEPCE  
15000 AURILLAC

Permission accordée : Conformément à la PI du 14/05/24

Date et signature : (Nom et qualité)

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC



Vincent GALIBERN

Le 15/05/2024

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° ..... du .....)

### Niveau d'urgence

Raccordement client : **Non**

### Localisation des Travaux

15310 SAINT-ILLIDE - RD6.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m <sup>2</sup>		
Borne pavillonnaire	unité			m <sup>2</sup>		
Cabine téléphonique	unité			m <sup>2</sup>		
Poteau	unité	5				
Antenne > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Pylône > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

**Nature des travaux :** Travaux sur réseau

Commentaires : DÉPLACEMENT ARTÈRE SUPPRESSION POTEAU EDF

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux :

Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033



**PROPOSITION D'IMPLANTATION**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC**

**Intitulé de l'opération: Supports aériens**

**RD n° 6**

**Demande de: CML15 pour ORANGE**

**Objet de la demande: Déplacement d'une artère orange**

**Commune(s): SAINT ILLIDES      Lieu-dit : La maison rouge**

Le 14 mai 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC  
Monsieur Franck MAGNE représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC						N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI)  observations diverses
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé	Sous trottoir	
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
6	Cat 3	Au PR32+935	D	SA				A 2m minimum du bord de la chaussée			Poteau N°1 Contre la clôture
		Au PR32+969	D	SA				A 2m minimum du bord de la chaussée			Poteau N°2 Contre la clôture
		Au PR33+05	D	SA				A 2m minimum du bord de la chaussée			Poteau N°3
		Au PR33+193	D	SA				A 2m minimum du bord de la chaussée			Poteau N°4 Contre la clôture
		Au PR33+221	D	SA				A 2m minimum du bord de la chaussée			Poteau N°5 En crête de talus

\* Techniques :

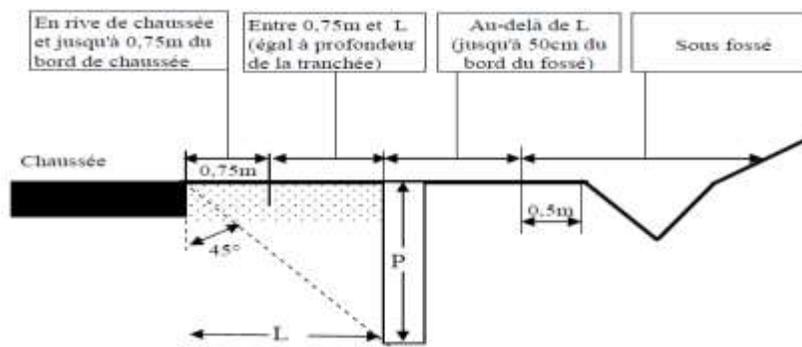
TT = tranchées traditionnelles

TE = tranchées étroites

FD = Forage dirigé

F = Fonçage

SA= Supports aériens





Poteau N°1



Poteau N°2



Poteau N°3



Poteau N°4



Poteau N°5